

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE

Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Tijani CHAABANE et Mr Abdellatif ABBES.

BILAN - ACTIFS

(Montants arrondis au dinar tunisien)

		Notes	31 décembre 2021			31 décembre 2020
			Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIFS	Actifs incorporels	4	-304,102	355,414	51,312	95,416
	Logiciels		692,064	-640,752	51,312	95,416
	Goodwill négatif		-996,166	996,166	0	0
	Actifs corporels d'exploitation	4	2,054,938	-1,680,582	374,356	216,811
	Placements :	4	167,292,391	-3,499,222	163,793,169	157,866,228
	Terrains et constructions	4	16,368,521	-2,228,496	14,140,024	14,152,149
	Autres placements financiers	5	150,923,870	-1,270,725	149,653,145	143,714,079
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	6	16,290,039		16,290,039	14,674,271
	Créances :		63,133,871	-20,545,504	42,588,367	39,625,765
	Créances nées d'opérations d'assurance directe	7	54,945,619	-20,545,504	34,400,116	30,106,940
	Créances nées d'opérations de réassurance	8	6,413,397	-	6,413,397	7,643,889
	Autres créances	9	1,774,854	-	1,774,854	1,874,936
	Autres éléments d'actifs :		3,544,612	-	3,544,612	8,181,015
	Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	10	2,191,613	-	2,191,613	7,232,878
	Comptes de régularisation Actif	11	1,352,998	-	1,352,998	948,137
	TOTAL DES ACTIFS		252,011,748	-25,369,893	226,641,855	220,659,507

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		26,500,000	26,500,000
Réserves		22,797,830	17,503,071
Autres capitaux propres			
Résultats reportés		11,911	22,333
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	12	49,309,741	44,025,404
Résultat de l'exercice		4,208,535	5,969,152
Total des capitaux propres avant affectation	12	53,518,276	49,994,556
PASSIFS			
provisions pour autres risques et charges		92,474	92,474
Provisions techniques brutes	13	30,528,298	29,837,830
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	14	14,348,862	13,741,255
Autres dettes :		39,866,917	37,646,690
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	15	3,331,187	3,422,387
Dettes nées d'opérations de réassurance	16	33,353,456	30,117,328
Autres dettes	17	3,182,274	4,106,975
Ressources spéciales	18	87,588,733	88,814,348
Autres passifs :		698,294	532,354
Comptes de régularisation Passif		698,294	532,354
Total des passifs		173,123,579	170,664,951
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		226,641,855	220,659,507

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Notes	Opérations brutes 2021	Cessions 2021	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
PRODUITS TECHNIQUES					
Primes acquises :		13,531,057	-8,379,250	5,151,806	4,179,706
Primes émises et acceptées	19	13,966,819	-8,640,348	5,326,471	3,926,877
Variation de la provision pour primes non acquises	20	-435,763	261,098	-174,665	252,829
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	21	2,053,569	-	2,053,569	3,852,766
Autres produits techniques	22	705,100	-	705,100	909,047
CHARGES TECHNIQUES					
Charges de sinistres :	23	-9,481,872	7,081,915	-2,399,958	-3,585,041
Montants payés		-8,928,471	6,126,377	-2,802,094	-1,908,684
Montants sinistres payés		-9,233,549	6,292,453	-2,941,096	-2,157,899
Montants sinistres récupérés		305,078	-166,076	139,002	249,214
Variation de la provision pour sinistres		-553,401	955,538	402,137	-1,676,357
Variation des autres provisions techniques	24	-166,412	97,065	-69,347	
Participation bénéficiaire et ristourne	25	-495,192	302,067	-193,125	-118,143
Frais d'exploitation :		-3,434,010	2,377,723	-1,056,287	-569,070
Frais d'acquisition	26	-2,001,185	-	-2,001,185	-1,596,335
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	27	89,448	-	89,448	-21,289
Frais d'administration	26	-1,522,274	-	-1,522,274	-1,178,794
Commissions reçues des réassureurs	28	0	2,377,723	2,377,723	2,227,348
Autres charges techniques	26	-3,009,042	-	-3,009,042	-3,220,864
Variation de la provision pour équilibrage	13--3	960,300	-	960,300	2,383,075
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		663,498	1,479,520	2,143,018	3,831,477

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

4

ETAT DE RESULTAT

(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
PRODUITS NON TECHNIQUES			
Résultat technique de l'assurance non vie		2,143,018	3,831,477
Produits des placements (assurance non vie) :	29	6,107,609	10,234,332
Revenus des placements		6,107,499	10,027,798
Reprises de corrections de valeur sur placements		109	206,533
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance non vie	21	-2,053,569	-3,852,766
Autres produits non techniques	30	97,243	232,160
CHARGES NON TECHNIQUES			
Charges de placements (assurance non vie) :	31	-737,085	-696,850
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-270,428	-696,850
Corrections de valeurs sur placements		-466,656	
Autres charges non techniques		-1,136,891	-3,129,080
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		4,420,324	6,619,272
Impôts sur les sociétés	32	-211,789	-650,120
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4,208,535	5,969,152

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements des primes reçues des assurés	14,209,571	12,584,855
Sommes versées pour paiement des sinistres	-6,096,234	-4,294,236
Sommes récupérées des sinistres commerciales	256,867	394,823
Décaissements pour les réassureurs	-102,188	-95,887
Encaissements des réassureurs		1,039,375
Règlement FGRE	16,830	-3,218
Règlement FGFEAE	-4,861,744	162,535
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-7,170,013	-9,402,785
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-93,648,591	-87,738,231
Encaissements liés à la cession de placements financiers	89,392,283	93,356,715
Produits financiers reçus	4,465,272	6,350,930
Revenus des placements immobiliers	74,937	67,220
Autres paiement clients	-114,647	
Décaissements loyer au profit de la COTUNACE		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-3,577,657	12,422,097
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1,112,117	-13,952,440
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition des titres de participation	-1,072,086	
Encaissements provenant de la cession des titres de participation	1,177,813	
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-1,006,390	-13,952,440
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	-458,049	-58,750
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales (augmentation capital) FGFEAE		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-458,049	-58,750
Ecart de change	830	34,382
Variation de trésorerie	-5,041,265	-1,554,712
Trésorerie au début de l'exercice	7,232,878	8,787,590
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2,191,613	7,232,878

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS
(Montants arrondis au dinar tunisien)

		Au 31 décembre 2021						Au 31 décembre 2020					
ENGAGEMENTS DONNES		EXPORT	LOCAL	FGRE	FGFEAE	CIAGI	ICIEC	EXPORT	LOCAL	FGRE	FGFEAE	CIAGI	ICIEC
GARANTIE CREDITS	Contrat Courant d'Affaires (CCA) :	408,404,521	612,399,743	203,835,244	-	0	0	288,306,571	509,790,255	222,314,509	-	0	0
A L'EXPORT	- Risque commercial :	325,056,409		203,835,244				288,306,571		143,840,569	-		
	- Risque non commercial									2,230,487	-		-
	- Local	83,348,112	612,399,743						509,790,255	76,243,453			
	Police Individuelle :	405,390		630,779	-	0	0	132,728		0	-	0	0
	- Risque commercial	405,390		630,779				132,728			-		
	- Risque non commercial							-			-		
	Contrat CAMEX (multirisques)				-			2,607,000		2,607,000	-		
	Sous-Total I	408,809,911	612,399,743	204,466,023	-	0	0	291,046,299	509,790,255	224,921,509	-	0	0
ENGAGEMENTS PAR	Cautionnements	5,405,000						6,378,029					
SIGNATURE	Cautions (carnets ATA)	1,436,346						1,176,618					
	Certificats de garantie avant expédition				990,000					2,250,000			
	Sous-Total II	6,841,346	-		990,000			7,554,647	-	2,250,000			
	TOTAL GENERAL (I + II)	415,651,257	612,399,743	204,466,023	990,000	0	0	298,600,946	509,790,255	224,921,509	2,250,000	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 8 septembre 1984 avec un capital de 26.500.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 265.000 actions de 100 DT chacune.

L'activité de la COTUNACE consiste en l'assurance crédit couvrant des opérations d'exports et de ventes locales. Elle est régie par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992, portant promulgation du code des assurances et les textes subséquents.

La branche d'assurance-crédit couvre les opérations de vente ainsi que les opérations connexes contre les pertes résultant de la réalisation des risques commerciaux et non commerciaux ou l'un de ces deux risques.

La COTUNACE est chargée également de la gestion de deux fonds de garantie :
le Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE), dont l'objet est de réassurer les risques non commerciaux, et à titre exceptionnel, les risques commerciaux relatifs aux opérations d'exportation qui comportent un intérêt essentiel pour l'économie nationale ;
le Fond de Garantie de Financement des Exportations avant Expédition (FGFEAE), créé en vertu de la loi n°99-95 du 6 décembre 1999 tel que modifiée et ayant comme vocation principale de garantir, à travers l'émission de certificat, aux banques le remboursement de crédits accordés aux PME afin de financer leurs opérations d'exportation.

Les conditions et les modalités de fonctionnement de ces deux fonds sont régies, respectivement, par le décret n°98-1690 du 31 août 1998 et le décret n°2000-23 du 3 janvier 2000 tel que modifié, ainsi que les conventions de gestion signées entre la Compagnie et le Ministère des Finances et les manuels opérationnels prévus à cet effet.

La structure du capital de la COTUNACE se présente, au 31/12/2021, comme suit :

Actionnaires	Nombre D'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
ETAT TUNISIEN	86,006	8 600 600	32.460%
CIAGI	61 433	6 143 300	23.180%
STB	25,544	2,554,400	9.64%
BNA	10,726	1,072,600	4.05%
ATTIJARI BANK	5,883	588,300	2.22%
UBCI	2,764	276,400	1.04%
TUNIS RE	17,292	1,729,200	6.53%
STAR	13,768	1,376,800	5.20%
ATRADIUS	10,376	1,037,600	3.920%
AMEN BANK	8,527	852,700	3.22%
COMAR	2,965	296,500	1.120%
ASTREE	7,372	737,200	2.78%
ATB	3,053	305,300	1.15%
GAT	7,808	780,800	2.95%
BH Assurance	1,482	148,200	0.560%
CHABCHOUB Souheila	1	100	0.000%
TOTAL	265,000	26,500,000	100%

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2021 se résument comme suit :

1. Les primes émises ont atteint 13 966 819 DT en 2021 contre 12 165 255 DT en 2020, soit une augmentation d'environ 14.8%.
2. La diminution de la provision d'équilibrage à 4 185 647 DT contre 5 145 946 DT en 2020, suite à une absorption d'un montant de 960 300 DT, ce qui a donné un résultat technique de 2 143 018 DT contre 3 831 477 DT en 2020, soit une diminution de 44.1%, et un résultat net de l'exercice de 4 208 535 DT, contre 5 969 152 DT en 2020, soit une diminution d'environ 29.5%.
3. Les sinistres payés s'élèvent en 2021 à 8 928 471 DT (dont 2 534 839 DT à la charge du Fond de garantie des exportations) contre 6 481 263 DT en 2020 (dont 1 539 302 DT à la charge du Fond de garantie des exportations). Les provisions pour sinistres à payer constatées au 31 décembre 2021 totalisent 20 755 503 DT contre 20 202 102 DT en 2020.
4. Une augmentation des placements (y compris les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses) qui totalisent 169.5 MD en 2021 contre 165.9 MD en 2020, soit une évolution de 2.2%.
5. Une diminution des produits financiers qui totalisent en 2021 environ 6.1 MD contre 10.2 MD en 2020, soit une diminution d'environ 40.2%.
6. Une provision pour risque en cours de 166 412 DT a été enregistrée en 2021.

**NOTE N°3 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

Les états financiers de la COTUNACE sont arrêtés au 31 décembre 2021 par référence aux normes comptables tunisiennes applicables au secteur des assurances, notamment celles promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 (NC 26 à 31) et qui traitent de la présentation des états financiers, de l'organisation comptable et du contrôle interne, des revenus, des provisions et charges techniques et des placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Ces états financiers comportent le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des engagements reçus et donnés, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes qui en font partie intégrante.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Actifs incorporels et corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société sont comptabilisées initialement pour leur coût d'acquisition et sont ensuite amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Les taux d'amortissement retenus se présentent comme suit :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions - immeubles	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	5 ans	20%
- Agencements, aménagements et installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%

2. Placements

Les placements immobiliers et financiers de la COTUNACE sont initialement comptabilisés au coût (y compris le prix d'achat des droits de souscription et d'attribution nécessaires) ; les frais d'acquisition sont exclus et comptabilisés en charges de l'exercice. Ensuite, les placements immobiliers font l'objet d'un amortissement selon les règles définies ci-haut.

A la date de clôture, les placements immobiliers et les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice.

A la même date et en plus des provisions pour dépréciation et des amortissements, il est procédé à la constitution d'une provision pour risque d'exigibilité, correspondant à la différence entre le montant global de la valeur de marché du placement et sa valeur comptable nette quand cette différence est négative. La valeur de marché est déterminée selon la catégorie du placement, par référence au prix de vente, au cours moyen pondéré des transactions du mois et à la valeur de remboursement.

Comptabilisation des revenus des placements

Les revenus des placements (dividendes, loyers et intérêts) sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue, et les intérêts lorsqu'ils sont courus. A la date de clôture de l'exercice, les revenus des immeubles loués perçus par anticipation sont constatés au passif parmi les produits constatés d'avance.

Lorsque les placements sont remboursables pour un montant supérieur à leur coût d'acquisition, les primes de remboursement constituent un complément de revenu qui doit être réparti sur la période allant de l'acquisition au remboursement, afin que le revenu du placement soit constant.

Allocation des produits des placements

Les produits des placements sont inscrits et présentés dans l'état de résultat. Ils font, en fin de période, l'objet d'un transfert partiel pour allocation afin de mettre dans l'état de résultat technique la fraction des produits des placements, nets des charges, qui se rapportent aux provisions techniques par application du coefficient suivant :

$$\text{Provisions techniques} / \text{Provisions techniques} + \text{Capitaux propres}$$

Représentation des provisions techniques

Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation (article 29), la COTUNACE procède à la représentation de ses provisions techniques dans des actifs dont la valeur est supérieure au montant de ces provisions. Ces actifs admis en représentation des provisions techniques sont gérés en respectant les conditions prévues par l'article 31 dudit arrêté et liées à la nature (titres émis par l'Etat, obligations, actions...) et à la structure desdits actifs (répartition par rapport au total des provisions techniques).

3. Provisions techniques

Les règles d'évaluation des provisions techniques constatées par la COTUNACE sont conformes aux prescriptions de la norme NC 29, relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elles sont constituées de :

- Provision pour sinistres à payer (provision en suspens) ;
- Provision pour primes émises non acquises ;
- Provision d'équilibrage ; et
- Provision pour risques en cours.

Les charges constatées suite à la constitution des provisions techniques sont reprises au cours de l'exercice suivant.

Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant prévisible à payer au titre des sinistres survenus (impayés), après déduction des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. Cette provision est calculée par nature de risque et par sinistre.

Les prévisions de recours à encaisser ne sont pas prises en compte en déduction des provisions pour sinistres à payer, alors qu'il est tenu compte des frais de gestion des sinistres (chargements de gestion), quelle que soit leur origine. Ainsi, la provision pour frais de gestion est évaluée pour l'année 2021 à 5.29% de la provision pour sinistres à payer (minimum prévu par l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances).

Le montant prévisible à payer dans le cadre d'un sinistre est généralement inférieur au montant de la créance impayée. Ainsi, il est tenu compte fondamentalement de trois critères :

- la quotité de garantie, généralement de 80% à 90% ;
- le maximum d'indemnisation, fixé souvent à 30 fois le montant le plus élevé entre le minimum de prime et le total des primes payées au cours de l'exercice de compétence ; et
- la règle proportionnelle, en cas d'aggravation du risque.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à l'exercice suivant ou les exercices ultérieurs. Ainsi, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours est intégrée dans les revenus de la période.

Cette provision est calculée, à partir de 2006, en appliquant la règle du prorata temporis (changement de méthode d'estimation) et porte sur la prime commerciale. La variation d'un exercice à l'autre du poste des provisions pour primes non acquises est inscrite sur une ligne spécifique du compte de résultat technique sous la ligne des primes émises.

Provision pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours constituées par la COTUNACE représentent les montants provisionnés en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Elles sont destinées à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives auxdits contrats.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, la COTUNACE calcule le montant total des charges de sinistres, des frais d'administration et des frais d'acquisition rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Provision d'équilibrage

La provision d'équilibrage constituée par la COTUNACE est calculée annuellement à hauteur de 75% de l'excédent des produits techniques sur les charges techniques jusqu'au moment où la provision cumulée sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevé des primes au cours des cinq exercices précédents. Dans le cas où le résultat technique est négatif, le déficit est comblé par une reprise de la provision,

4. Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la commercialisation des contrats d'assurance sont comptabilisés dès la prise d'effet des garanties prévues audit contrat, c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la COTUNACE. Pour les contrats courants d'affaires, les primes ne sont prises en compte qu'après la réalisation du chiffre d'affaires (expéditions déclarées par l'assuré).

Ainsi, les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pas pu être émises (retard de déclaration du chiffre d'affaires, base de calcul et d'émission de la prime) sont constatées parmi les revenus « primes acquises et non émises ». Elles sont alors assimilées à des produits non encore facturés.

A la date de clôture des comptes, la part des primes qui correspond à la période de garantie de l'exercice suivant fait l'objet d'un rattachement par le biais des provisions pour primes non acquises calculées selon la règle du prorata temporis. La variation d'un exercice à l'autre des dites provisions vient en ajustement des primes acquises de la période présentées dans l'état de résultat technique.

Primes cédées

Les primes cédées correspondent aux primes qui sont reversées par la COTUNACE aux réassureurs et aux fonds de garantie (FGRE et FGFEAE) en contrepartie des risques qu'ils ont acceptés de garantir. La comptabilisation des cessions est réalisée dans l'exercice sans décalage.

Sur ces primes cédées, la COTUNACE retient des commissions, dont les taux sont fixés par les traités de réassurance et par les conventions signées avec lesdits fonds de garantie. Actuellement, le taux de la commission est de 30% sur les primes cédées aux réassureurs et de 15% sur les primes cédées aux deux fonds. Lesdites commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction du poste « Frais d'exploitation », au niveau du résultat technique non vie, du fait que ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par la COTUNACE.

Répartition des primes

Pour tout acheteur de statut privé, il est institué un plafond de couverture global dans la limite duquel s'inscrivent tous les accords de garantie accordés par la COTUNACE à ses assurés sur cet acheteur. Ce plafond de couverture se compose à tout instant de la somme des montants des couvertures accordées par les différentes parties (COTUNACE, FGRE, réassureurs) sur cet acheteur.

Dans les traités proportionnels, les primes et les sinistres sont cédés dans la même proportion.

Tandis que la répartition de la prime entre la COTUNACE et les autres parties (FGRE et réassureurs en facultatif) est effectuée au prorata des parts de chacun dans le plafond de couverture sur cet acheteur, en se référant à la situation de celui-ci le jour de l'émission de la prime. La répartition des indemnisations et des récupérations se fait dans les mêmes proportions que la répartition de la prime.

Cette règle de répartition proportionnelle concerne tous les contrats d'assurance hors Groupe Chimique Tunisien (principal client). Pour ce dernier, l'affectation des couvertures est effectuée en priorité dans le cadre des plafonds autorisés au titre du risque commercial ordinaire (COTUNACE), puis ceux autorisés par les réassureurs facultatifs et enfin ceux autorisés par le FGRE. La répartition des avantages et des risques suit la même règle de priorité.

5. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats sont reportés pour la fraction non imputable à l'exercice. Le montant reporté est évalué en appliquant aux frais d'acquisition enregistrés le coefficient déterminé par le rapport des primes non acquises aux primes émises.

6. Créances subrogées / récupérations

Les créances déclarées impayées et indemnisées font, normalement, l'objet de quittances subrogatoires au profit de la COTUNACE qui se substitue au client pour engager la procédure de récupération amiable puis judiciaire auprès des acheteurs concernés par les impayés.

Ces créances subrogées constituent des actifs dont les chances de récupération sont généralement faibles et nécessitant un suivi particulier pour leur réalisation. Ainsi, seules les créances récupérées sont enregistrées en résultat, le reste est gardé parmi les actifs « Créances indemnisées subrogées à la Compagnie ». La part de la COTUNACE dans cet actif est provisionnée à 100% ; celle revenant aux réassureurs est constatée au passif du bilan « Part des réassureurs dans les créances indemnisées ».

7. Provision pour dépréciation des créances clients

Conformément au règlement du Comité Générale des assurances (CGA) n° 24 du 29/03/ 2017, en appliquant un taux de provisionnement de 20% sur les primes payées compétence N-1 et 100% pour les primes de compétence N-2 et antérieur, également les primes impayées contentieuses sont totalement provisionnées.

8. Répartition des charges par destination

Les charges sont enregistrées, préalablement, par nature (dans la classe 9) puis réparties, à l'occasion de chaque arrêté comptable, dans les différentes destinations (dans la classe 6) selon des critères définis par la COTUNACE au regard de ses activités.

L'allocation des frais d'exploitation se fait via des centres de coûts intermédiaires (auxiliaires) correspondant aux différentes directions de la COTUNACE. Cette répartition primaire se fait

généralement de manière linéaire, sauf pour quelques comptes affectés directement ou selon d'autres critères objectifs, tels que les comptes de charges du personnel.

Les coûts calculés par direction sont ensuite répartis (répartition secondaire) entre les différents centres de coûts (frais d'acquisition, frais d'administration, frais de contentieux et autres charges techniques) sur la base de clés de répartition prédéfinis.

9. Impôt sur les bénéfices

La méthode comptable appliquée est celle de l'impôt exigible. La charge d'impôt est calculée sur la base du taux d'imposition en vigueur, soit de 35%.

L'impôt sur les capitaux mobiliers, prélevé à la source selon la réglementation en vigueur, est présenté dans l'état de résultat, à partir de 2020, dans les autres charges non techniques, du fait du caractère libératoire et définitif (conformément à un avis juridique émis par l'OECD)

NOTE N°4 : ACTIFS INCORPORELS, CORPORELS

	Valeurs brutes				Amortissements / Provisions				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
developpement , brevet et licence	187,085	6,990	-	194,076	-108,547	-44,599	-	-153,147	40,929	78,538
Logiciels informatiques	293,508	10,123	-	303,632	-276,630	-16,618	-	-293,249	10,383	16,878
Total des actifs incorporels (EXPORT)	480,594	6,990	-	497,707	-385,178	-61,218		-446,395	51,312	95,416
Concessions, marques et brevets	17,281			17,281	-7,080			-7,080	10,201	10,201
Logiciels informatiques	177,076			177,076	-187,277			-187,277	-10,201	-10,201
Total des actifs incorporels (LOCAL)	194,357			194,357	-194,357	0		-194,357	0	0
Good will négatif	-996,166			-996,166	996,166			996,166	0	0
Total des actifs incorporels	-321,216	6,990		-304,102	416,632	-61,218		355,414	51,312	95,416
Matériel de transport	311,250	47,750		358,999	-197,815	-46,644		-244,458	114,541	113,435
Matériel informatique	702,356	172,590	-	874,946	-634,423	-92,986		-727,409	147,537	67,933
Equipements de bureaux	272,272	1,550	-	273,822	-266,011	-2,838	-	-268,849	4,973	6,261
Installations générales, agencements et aménagements divers	267,585	90,260	-	357,845	-238,460	-12,093	-	-250,553	107,291	29,125
Total des actifs corporels (EXPORT)	1,553,463	312,149		1,865,612	-1,336,708	-154,561	0	-1,491,270	374,342	216,754
Matériel de transport	75,214			75,214	-75,214			-75,214	0	0
Matériel informatique	57,646			57,646	-57,646			-57,646	0	0
Equipements de bureaux	34,250			34,250	-34,249	0		-34,250	0	0
Installations générales, agencements et aménagements divers	22,217			22,217	-22,160	-42		-22,203	14	57
Total des actifs corporels (LOCAL)	189,326	0	0	189,326	-189,270	-42	0	-189,312	14	57
Total des actifs corporels	1,742,789	312,149	0	2,054,938	-1,525,978	-154,604	0	-1,680,582	374,356	216,811

NOTE N°4-1 : PLACEMENTS

	Valeurs brutes				Amortissements / Provisions				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
Terrains non construits	13,875,061	-	-	13,875,061	-	-	-	-	13,875,061	13,875,061
Terrains et constructions d'exploitation	1,103,460	-	-	1,103,460	-907,121	-12,125	-	-919,246	184,213	196,338
Terrains et constructions hors exploitation	1,390,000	-	-	1,390,000	-1,309,250	-	-	-1,309,250	80,750	80,750
Obligations et autres titres à revenus fixes	139,882,410	211,179,210	203,386,192	147,675,428	-	-	-	-	147,675,428	139,882,410
Prêts hypothécaires	82,756	-	8,829	73,928	-	-	-	-	73,928	82,756
Autres prêts	55,108	42,860	39,408	58,560	-	-	-	-	58,560	55,108
Actions et autres titres à revenus variables	2,884,113	2,898,074	2,989,358	2,792,830	-804,178	-466,656	109	-1,270,725	1,522,105	2,079,935
Autres (cautionnements)	1,613,870	-	1,290,745	323,125	-	-	-	-	323,125	1,613,870
Total des placements	160,886,778	214,120,144	207,714,531	167,292,391	-3,020,550	-478,781	109	-3,499,222	163,793,169	157,866,228

NOTE N°5 : PLACEMENTS

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Placements immobiliers :	14,140,024	14,152,149
- Terrains non construits	13,875,061	13,875,061
- Terrains et constructions d'exploitation	1,103,460	1,103,460
- Moins : amortissements	-919,246	-907,121
- Terrains et constructions hors exploitation	1,390,000	1,390,000
- Moins : amortissements	-1,309,250	-1,309,250
Autres placements financiers :	149,653,145	143,714,079
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes :</i>	<i>146,374,668</i>	<i>138,581,650</i>
- Obligations de la COTUNACE	50,000	500,000
- Obligations (FGRE)		1,000,000
- Emprunt national (FGRE)	3,000,000	200,000
- Emprunt national (FGFEAE)	3,000,000	200,000
- Comptes à terme de la COTUNACE	54,070,000	50,289,777
- BTA de la COTUNACE	5,500,668	6,700,873
- Emprunt national de la COTUNACE	3,000,000	200,000
- Comptes à terme (FGFEAE)	27,594,000	28,251,000
- Comptes à terme (FGRE)	50,160,000	51,240,000
<i>Prêts au personnel :</i>	<i>132,487</i>	<i>137,864</i>
- Prêts hypothécaires	73,928	82,756
- Autres prêts (exceptionnels)	58,560	55,108
<i>Titres de participation :</i>	<i>1,612,573</i>	<i>2,079,935</i>
- Actions côtées	1,978,917	1,978,917
- Actions non côtées	417,500	417,500
- Moins : provisions	-1,180,257	-804,178
- Sicav COTUNACE	395,566	487,696
- Sicav FGRE et FGFEAE	846	
FCPR:	1,300,760	1,300,760
- Moins : provisions	-90,468	
<i>Dépôts et cautionnements COTUNACE</i>	<i>2,147</i>	<i>672,857</i>
<i>Dépôts et cautionnements FGRE</i>	<i>320,978</i>	<i>939,245</i>
<i>Dépôts et cautionnements FGFEAE</i>		<i>1,768</i>
TOTAL	163,793,169	157,866,228

NOTE N°5-1 : TITRES DE PARTICIPATION

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur réelle	Plus ou moins-value latente
TITRES NON COTES :			417,500	-1,667	415,833	415,833	0
- BTS	1,000	10	10,000		10,000	10,000	-
- Sté de Dévelop. de l'Assur.	150	50	7,500	-1,667	5,833	5,833	-
- ZITOUNA BANQUE	4,000	100	400,000		400,000	400,000	-
TITRES COTES :			1,978,917	-1,178,590	800,327	854,192	53,865
- ATB	11,880	4.066	48,300	-20,501	27,799	27,799	-
- BTEI	2,141	22.695	48,590	-32,922	15,668	15,668	-
- BH	4,046	10.801	43,702	-7,486	36,216	36,216	-
- BT	11,700	1.179	13,799	-	13,799	62,607	48,807
- UBCI	536	19.376	10,385	-	10,385	10,739	353
- TUNIS RE	58,612	7.504	439,802	-18,850	420,951	420,951	-
- TUNISAIR	14,348	1.835	26,333	-18,456	7,877	7,877	-
-Cimenterie de Bizerte	1,000	11.500	11,500	-9,392	2,108	2,108	-
- Actions Ennakl	3,000	10.700	32,100		32,100	36,804	4,704
- UADH Groupe Loukil	153,924	6.850	1,054,406	-996,069	58,337	58,337	-
- Meubles interieur	63,460	3.939	250,000	-74,914	175,086	175,086	
SICAV:			396,413		396,413	402,965	6,552
- SICAV COTUNACE			395,566		395,566	402,113	6,547
-BNA CAPITAUX	1,148	105.244	120,820	-	120,820	122,230	1,410
-BNA ATTIJARI	264	100.404	26,507	-	26,507	27,741	1,234
-BNA MCP	176	125.546	22,096	-	22,096	22,921	825
-BNA AMEN INVEST	2,125	106.421	226,144	-	226,144	229,222	3,078
- SICAV FGRE			529		529	532	4
-BNA CAPITAUX	5	105.716	529		529	532	4
- SICAV FGFEAE			318		318	319	2
-BNA CAPITAUX	3	105.932	318		318	319	2
FCPR:			1,300,760	-90,468	1,210,292	1,119,824	
-MAXULA CROISSANCE	1,000	1000	1,000,000	-40,399	959,601	959,601	
-MAX ESPOIR	292	1030	300,760	-50,069	250,691	250,691	
TOTAL			4,093,590	-1,270,725	2,822,865	2,792,813	60,417

NOTE N°5-2 : EVALUATION DES PLACEMENTS AU 31/12/2021

	Valeur brute	Valeur nette	valeur réelle	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers :	16,368,521	14,140,024	18,276,061	4,136,037
- Terrains non construits	13,875,061	13,875,061	13,875,061	
- Terrains et constructions d'exploitation(*)	1,103,460	184,213	2,453,000	2,268,787
- Terrains et constructions hors exploitation(*)	1,390,000	80,750	1,948,000	1,867,250
Obligations et autres titres à revenus fixes :	146,374,668	146,374,668	146,374,668	0
- Obligations de la COTUNACE	50,000	50,000	50,000	
- BTA de la COTUNACE	5,500,668	5,500,668	5,500,668	
- Comptes à terme de la COTUNACE	54,070,000	54,070,000	54,070,000	
- Emprunt national de la COTUNACE	3,000,000	3,000,000	3,000,000	
- Emprunt national (FGRE)	3,000,000	3,000,000	3,000,000	-
- Emprunt national (FGFEAE)	3,000,000	3,000,000	3,000,000	-
- Comptes à terme (FGRE)	50,160,000	50,160,000	50,160,000	
- Comptes à terme (FGFEAE)	27,594,000	27,594,000	27,594,000	-
Prêts au personnel :	132,487	132,487	132,487	-
- Prêts hypothécaires	73,928	73,928	73,928	-
- Autres prêts (exceptionnels)	58,560	58,560	58,560	-
Titres de participation :	2,396,417	1,216,160	1,270,025	53,865
- Actions cotées	1,978,917	800,327	854,192	53,865
- Actions non cotées	417,500	415,833	415,833	
Sicav	396,413	396,413	396,413	
-Sicav cotunace	395,566	395,566	395,566	
-Sicav FGRE	529	529	529	
-Sicav FGFEAE	318	318	318	
FCPR	1,300,760	1,210,292	1,210,292	
Dépôts et cautionnements	2,147	2,147	2,147	-
Dépôts et cautionnements FGRE	320,978	320,978	320,978	
Dépôts et cautionnements FGFEAE				
TOTAL	167,292,391	163,793,169	167,983,070	4,189,901

(*) Un rapport d'évaluation des placements immobiliers a été établi en juin 2013 suite à une expertise approuvée par les services du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières. Cette expertise dégage une juste valeur des biens immobiliers admis en représentation des provisions techniques supérieure à leur valeur comptable nette au 31 décembre 2013.

PLACEMENTS

	Valeur brute	Valeur nette
Bons du Trésor Assimilables	8,500,668	8,500,668
Emprunts obligataires	50,000	50,000
Placements immobiliers	16,368,521	14,140,024
FCPR	1,300,760	1,210,292
Comptes à terme	54,070,000	54,070,000
Sicav obligataire	395,566	395,566
Banques, CCP, chèques et caisse	2,170,614	2,170,614
TOTAL EN DT	82,856,130	80,537,165

NOTE N°6 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	413,028	385,771
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres en suspens	3,828,743	4,658,820
Part des réassureurs dans la provision pour risques en cours	25,690	
TOTAL (EXPORT)	4,267,462	5,044,591
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	1,147,501	913,662
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres en suspens	9,122,009	7,336,394
Part des réassureurs dans la provision pour risques en cours	71,375	
Part des réassureurs dans la provision pour participations aux bénéfices et ristourne	1,681,692	1,379,625
TOTAL (LOCAL)	12,022,577	9,629,681
TOTAL	16,290,039	14,674,271

La part des réassureurs dans la provision pour sinistres en suspens est calculée par année de compétence (période d'expédition) en appliquant le taux de cession correspondant (1 - taux de rétention).

NOTE N°7 : CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCE DIRECTE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Primes acquises et non émises :	1,155,325	614,678
- Primes commerciales	732,268	433,631
- Primes politiques	371,926	114,777
- Autres primes (SIACE, CIAGI)		
- Minimum prime cct	51,131	62,116
- Primes cautionnement		4,154
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe :	6,162,204	6,425,080
- Assurés - primes facturées et impayées	8,452,461	7,892,987
- Assurés - frais de recours	511,237	507,539
- Moins : provisions	-2,822,179	-1,996,131
- Assurés - compte d'indemnisation	20,685	20,685
Créances subrogées (part des réassureurs) :	15,519,253	15,118,291
- Créances indemnisées subrogées à la COTUNACE (Note 7.1)	26,853,238	26,242,916
- Moins : provisions (part de la COTUNACE dans les créances subrogées)	-11,333,985	-11,124,626
TOTAL (EXPORT)	22,836,782	22,158,049
Primes acquises et non émises :	1,051,686	829,827
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe :	0	0
- Assurés - primes facturées et impayées		113,290
- Assurés - frais de recours		
- Moins : provisions		-113,290
Créances subrogées (part des réassureurs) :	10,511,648	7,119,064
- Créances indemnisées subrogées à la COTUNACE (Note 7.1)	16,900,988	11,344,093
- Moins : provisions (part de la COTUNACE dans les créances subrogées)	-6,389,340	-4,225,029
TOTAL (LOCAL)	11,563,334	7,948,891
TOTAL	34,400,116	30,106,940

NOTE N°7-1 : CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A LA COTUNACE

	Créance	Indemnisation
Solde des créances subrogées au 31/12/2020 (reconstitué)	46,983,761	37,587,009
- Ajustement du solde d'ouverture	-7,310,497	-5,848,398
- Récupération de créances indemnisées	-321,083	-256,867
- Indemnisation en cours de 2021	7,631,581	6,105,265
Solde des créances subrogées au 31/12/2021 (reconstitué)	46,983,761	37,587,009
- Ajustements		
Solde des créances subrogées au 31/12/2021(reconstitué)	46,983,761	37,587,009
- Part de la COTUNACE dans les créances subrogées		11,556,108
- Part des réassureurs dans les créances subrogées		26,030,901

Les créances nées d'opérations d'assurance directe englobe essentiellement les primes acquises et non émises (primes facturées après la date de clôture relatives à l'année de compétence 2021) et les autres créances vis-à-vis des assurés (primes facturées demeurant impayées, participations dans les frais de recours...) ainsi que les créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE.

Primes acquises et non émises

La part des réassureurs dans les primes acquises et non émises s'élève à 1 434 861 DT au 31 décembre 2021 ; elle est présentée au passif du bilan parmi les « Dettes nées d'opérations de réassurance ».

Créances - primes

Par ailleurs, les créances sur les assurés nettes des provisions sont couvertes par des dépôts de garantie de 649 906 DT au 31 décembre 2021.

Créances - frais de recours

La créance relative à la quote-part des assurés dans les frais de recours engagés par la COTUNACE (20% des frais engagés), totalisant 511 237 DT au 31 décembre 2021 et pouvant être recouvrée éventuellement par compensation avec la somme retenue en amont sur les assurés indemnisés (5% du montant de l'indemnité), n'est pas justifiée par année, par affaire (DCI) et par assuré (police). Les mouvements de 2021, inscrits en produits de l'exercice, sont toutefois justifiés.

NOTE N°8 : CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

	<i>Traité Q/P</i> 2021	<i>Traité CAMEX</i> 2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31 décembre 2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31 décembre 2020
ATRADUIS - RE	25%	32%	257,451	985,676	-728,224	774,852	805,645	-30,793
TUNIS - RE	4%	11%	42,798	250,996	-208,199	36,245	133,031	-96,786
ICIEC	4%	4%	183,825	289,283	-105,458	129,401	169,545	-40,145
CIAGI	19%	13%	907,533	1,936,490	-1,028,957	454,907	653,476	-198,568
AUTRES			747	18,804	-18,057	1,796	17,849	-16,053
TOTAL (EXPORT)	52%	60%	1,392,353	3,481,249	-2,088,895	1,397,202	1,779,546	-382,345
	<i>Traité Q/P</i> 2021	<i>Traité EXCED</i> 2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31/12/2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31 décembre 2020
ATRADUIS - RE	41.5%	68%	2,455,308	1,114,489	1,340,818	4,251,586	3,802,609	448,977
COMAR				65,809	-65,809		65,589	-65,589
TUNIS - RE	6.5%	11%	648,767	174,733	474,035	666,172	331,659	334,513
CIAGI	13.0%	21%	1,916,969	926,179	990,790	1,328,929	905,544	423,384
AUTRES				80,957	-80,957		80,792	-80,792
TOTAL (LOCAL)	61%	100%	5,021,044	2,362,167	2,658,877	6,246,687	5,186,194	1,060,493
TOTAL			6,413,397	5,843,416	569,981	7,643,889	6,965,741	678,148

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

Créances et dettes nées d'opérations de réassurance (comptes courants des réassureurs)

Les comptes courants des réassureurs enregistrent les créances et les dettes nées entre la COTUNACE et ses réassureurs. Ils enregistrent les primes cédées, les commissions sur primes cédées, les dépôts constitués pour provisions en cours, la part des réassureurs dans les sinistres en suspens, la part des réassureurs dans les indemnisations et les récupérations, etc.

Les soldes des comptes courants des réassureurs sont présentés, en partie, à l'actif du bilan (total des mouvements débiteurs: règlement, commissions sur primes, libération de dépôts...) et, en partie, au passif du bilan (total des mouvements créditeurs: encaissements, cessions de primes ...).

NOTE N°9 : AUTRES CREANCES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Personnel - avances et acomptes	94,527	87,977
Report d'IS	1,448,555	1,534,984
RS / Placement	29,135	49,134
TOTAL (EXPORT)	1,572,218	1,672,095
Personnel - avances et acomptes		
RS / Services divers		
Assurance star groupe	36	36
Report d'IS	201,319	201,319
Credit de TVA à reporter		205
Fournisseurs avances et acomptes	1,282	1,282
Etat TFP		
TVA deductible		
Droit d'enregistrement		
Remboursement frais		
TOTAL (LOCAL)	202,636	202,841
TOTAL	1,774,854	1,874,936

NOTE N°10 : AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Banques :	1,479,861	6,168,898
- Comptes en dinars	621,642	994,116
- Comptes en devises (*)	858,218	5,174,782
Caisse	1,696	4,256
Chèques à encaisser	97,291	319,899
Effets à encaisser	593,804	524,321
Intermediaires en bourse	18,917	1,120
Carte E-Dinar	45	
Coupons echus a l'encaissement		214,384
TOTAL	2,191,613	7,232,878

(COTUNACE)

NOTE N°11 : COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Frais d'acquisition à reporter :	383,340	293,892
- Frais d'acquisition	2,001,185	1,596,335
- Prorata (primes émises et non acquises/primes émises)	19.16%	18.41%
Intérêts à recevoir sur placements :	470,236	298,367
- Intérêts sur obligations LT	38,261	50,926
- Intérêts sur BTA - LT	372,404	18,230
- Intérêts sur placements CT	59,571	229,211
- Intérêts sur dépôts		
- Loyer à recevoir		
- Dividende à recevoir		
Charges constatées d'avance :	114,748	102,798
- Stock non encore consommé	20,441	22,296
- Prime bilan et rendement		
- Frais d'enquête (export)	51,856	42,102
- Frais d'enquête (local)		5,320
- assistance informatique	9,367	11,629
- cotisations et autres	24,358	12,725
- Stock non encore consommé (ex assurcredit)	8,726	8,726
Commissions de reassureur à recevoir: *	384,675	253,080
- Commissions sur primes commerciales cédées (export)	115,786	69,250
- Commissions de gestion FGRE (export)	55,789	17,217
- Autres commissions (export)	4,987	4,987
- Commissions sur primes commerciales cédées (local)	208,113	161,625
TOTAL EN DT	1,352,998	948,137

(COTUNACE)

NOTE N°12 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES COTUNACE

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Statutaire	Réserve d'investis	Dividende	Prime de fusion	Autres réserves	Autre capitaux propre	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2020	26,500,000	1,816,102	12,768,300	1,300,760	0	607,994	1,009,915	0	22,333	5,969,152	49,994,556
Affectation du résultat de l'exercice 2020		299,574	4,970,000				180,000	-	-10,423	-5,969,152	-530,000
Dividende versés sur le bénéfice de 2020											0
Intérêts des prêts sur fonds social	-	-					6,584	-	-	-	6,584
Emplois à fonds perdus sur fonds social	-	-					-161,399	-	-	-	-161,399
Amortissement subventions d'investissement	-	-					-	-	-	-	0
Bénéfice de l'exercice 2021	-	-					-	-	-	4,208,535	4,208,535
Soldes au 31 décembre 2021	26,500,000	2,115,676	17,738,300	1,300,760	0	607,994	1,035,100	0	11,911	4,208,535	53,518,276

NOTE N°12-1 : RESULTAT PAR ACTION
(Montants exprimés en dinars)

Bénéfice 2020	5,969,152
Bénéfice 2021	4,208,535
Nombre d'actions (de 100 DT de nominal) en 2020	265,000
Nombre d'actions (de 100 DT de nominal) en 2021	265,000
Bénéfice par action 2020	22.525
Bénéfice par action 2021	15.881

NOTE N°12-2 : AUTRES RESERVES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Réserve statutaire	22,712,730	17,443,156
Réserve pour fonds social	85,100	59,915
Total des reserves	22,797,830	17,503,071

NOTE N°12-3 : RESERVE POUR FONDS SOCIAL

	Exercice clos le 31 décembre 2021
Solde d'ouverture :	59,915
- Prêts	82,756
- Disponibilités	-22,841
Ressources de l'exercice :	186,584
- Dotation de l'AGO	180,000
- Intérêts des prêts	6,584
Emplois de l'exercice :	161,399
- Tickets restaurants	66,723
- Enveloppe de fin d'année	14,210
- Amicale	32,010
- Frais de scolarité	13,100
- Subvention 40% assurance voiture	10,955
- Subvention Aid kebir	24,400
Solde de clôture :	85,100
- Prêts	73,928
- Disponibilités	11,173

NOTE N°13 : PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Provision pour sinistres en suspens	19,692,200	19,159,464
Provision pour primes non acquises	2,675,435	2,239,673
Provision pour frais de gestion	1,063,303	1,042,638
Provision d'equilibrage	4,185,647	5,145,947
Provision pour risques en cours	166,412	0
Provision pour participation bénéficiaire	2,745,300	2,250,109
TOTAL EN DT	30,528,298	29,837,830
Total placements nets de la cotunace(voir note 5-2)	80,537,165	74,939,617
Taux de couverture des provisions techniques	263.81%	251.16%

NOTE N°13-1 : PROVISIONS POUR SINISTRES EN SUSPENS

	Montant impayé	Montant garanti	Montant provisionné	Part réassureurs	Part COTUNACE
Solde des sinistres en suspens au 31/12/2020		23,590,305	19,152,423		
Estimation pour sinistres tardifs		345,833	276,667		
Sinistres en suspens au 31/12/2020 (ajusté)		23,936,138	19,429,089		
- Creances Indemnisé	-	8,225,549	6,105,265		
- Creances déchues	-	432,328	345,863		
- Creances recouvrées en suspens 2020	-	1,275,533	1,748,889		
Report des sinistres en suspens antérieurs à 2020		14,002,728	11,229,072		
- Impayés déclarés au cours de 2021 (DCI)		10,173,295	8,582,667	-	-
- Déchéance (non garantie)	-	105,833	84,667	-	-
- Recouvrement (règlement)	-	439,565	360,762	-	-
- Indemnisation au cours de 2021 (créance brute)	-			-	-
Sinistres en suspens de 2021 (DCI nettes)		9,627,897	8,137,238	-	-
Estimation pour sinistres tardifs		917,414	733,931		
Ajustement variation de cours de l' euro					
Prévision de recours à encaisser			408,041		
SUSPENS REPORTE au 31/12/2021		24,548,039	19,692,200		

Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer est déterminée, au cas par cas, par la Direction des Affaires Juridiques et, ensuite, approuvée dans le cadre d'un comité ad hoc. La situation des sinistres à payer, ainsi visée par les membres dudit comité, est prise en charge par le Service Comptable pour la constatation des provisions pour sinistres à payer de l'exercice ; celles relatives à l'exercice précédent sont écartées.

Toutefois, certaines créances déclarées impayées par les assurés sont considérées par la COTUNACE comme non garanties (après étude). Cette déchéance provisoire ou définitive de la garantie est généralement contestée par les clients, soit en apportant d'autres éléments d'information, soit en engageant une procédure judiciaire (contentieux indemnisation). Ainsi, une créance déclarée au départ comme déchu risque d'être indemnisée par la suite.

Les motifs de déchéance de la garantie généralement évoqués par la COTUNACE sont multiples. Certains sont d'ordre technique tels que : la contestation de la créance par l'acheteur (litige commercial), le non paiement de la prime, le non respect du mode et des délais de paiement, les dépassements de couverture, l'absence d'une clause de réserve de propriété (CRP), la déclaration du chiffre d'affaires en retard, le non respect des délais de déclaration de l'impayé, etc. D'autres motifs non techniques peuvent également entraîner la déchéance de la garantie, tels que l'expédition après un premier impayé, la gestion non appropriée de la part du client et le défaut de réponse aux demandes d'informations de la COTUNACE.

Il y'a lieu de remarquer que la provision pour sinistres en suspens ne concerne que les sinistres relatifs à des couvertures accordées sur les fonds propres de la COTUNACE (contrat courant d'affaires « CCA », police individuelle « PI », CAMEX). Les sinistres relatifs à des couvertures accordées sur les fonds de garantie (risque commercial extraordinaire « RCE », risque politique « RP », acheteur public « AP », certificat de garantie avant expédition, etc.) ne sont pas couverts par des provisions ; ils devraient être repris au niveau des comptes et états financiers de ces fonds.

NOTE N°13-2 : PROVISION POUR RISQUES EN COURS

	Calcul au 31 décembre 2021	Calcul au 31 décembre 2020
Frais d'administration et frais d'acquisition de N et N-1	-6,298,587	-5,742,530
Charges de sinistres de N et N-1	-16,016,880	-14,330,678
Sous-Total (A)	-22,315,467	-20,073,208
Primes émises brutes de N et N-1	20,571,946	23,152,963
Variation des primes à émettre	336,611	-217,710
Variation des primes à annuler	1,941	
Variation des provisions pour primes non acquises	98,717	369,452
Sous-Total (B)	21,009,215	23,304,705
RATIO (A / B)	-106.22%	-86.13%
PPNA EXPORT	794,285	
Provision pour risque en cours export	49,405	
PPNA LOCAL	1,881,150	
Provision pour risque en cours local	117,008	
Total provision	166,412	

NOTE N°13-3 : PROVISION D'EQUILIBRAGE

	Calcul au 31 décembre 2021	Calcul au 31 décembre 2020
Produits techniques :	5,856,906	5,088,754
- Primes acquises nettes des cessions	5,326,471	3,926,877
- Variation de la provision pour primes non acquises	-174,665	252,829
- Autres produits techniques	705,100	909,047
Charges techniques :	-6,817,206	-7,471,829
- Charges de sinistres	-2,399,958	-3,585,041
- Variation de la provision pour risque en cours	-69,347	
- Frais d'acquisition	-2,001,185	-1,596,335
- Frais d'administration	-1,522,274	-1,178,794
- Commissions reçues des réassureurs	2,377,723	2,227,348
- Autres charges techniques (hors dotations)	-3,009,042	-3,220,864
- Participation bénéficiaire	-193,125	-118,143
Résultat technique (ajusté)	-960,300	-2,383,075
Variation de la provision d'équilibrage (dotation/reprise)	-960,300	-2,383,075
Solde de la provision d'équilibrage en début de période	5,145,947	7,529,022
Solde de la provision d'équilibrage en fin de période	4,185,647	5,145,947

Lorsque le résultat technique est positif, une dotation au titre de la provision d'équilibrage est constituée par prélèvement sur ledit résultat ; mais dans le cas où le résultat technique est négatif, le déficit est comblé par une reprise de provision à concurrence du montant le plus faible entre le solde de la provision d'équilibrage constituée au cours des exercices antérieurs et le déficit de l'année.

NOTE N°14 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

	<i>Traité</i>	<i>Traité</i>	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020				
	<i>Q/P</i>	<i>CAMEX</i>	Provisions pour	Provisions pour	Total	Provisions pour	Provisions pour	Total		
	<i>2021</i>	<i>2021</i>	sinistres en	PPNA	des dépôts	sinistres en	PPNA	des dépôts		
			suspens	interressement		suspens	interressement			
			des assures			des assures				
ATRADUIS - RE	25%	32%	1,715,345	357,839	2,073,184	1,992,668	288,637	2,281,304		
BEST - RE				-	0		-	0		
TUNIS - RE	4%	11%	267,230	58,221	325,451	311,616	47,165	358,782		
ICIEC	4%	4%	268,756	57,070	325,826	315,980	45,994	361,975		
CIAGI	19%	13%	1,240,066	270,097	1,510,163	1,412,593	217,470	1,630,063		
AUTRES			6,106		6,106	11,820		11,820		
TOTAL (EXPORT)	52%	60%	3,497,503	743,226	4,240,729	4,044,678	599,267	4,643,944		
ATRADUIS - RE	41.5%		4,941,548	1,047,361	920,943	6,909,851	4,635,734	788,119	799,203	6,223,056
TUNIS - RE	6.5%		774,507	164,044	144,894	1,083,445	726,659	123,440	125,827	975,926
COMAR					9,161	9,161			9,161	9,161
CIAGI	13%		1,533,777	328,089	236,939	2,098,805	1,436,613	246,881	198,804	1,882,297
AUTRES					6,871	6,871			6,871	6,871
TOTAL (LOCAL)	61%		7,249,831	1,539,494	1,318,808	10,108,133	6,799,006	1,158,440	1,139,865	9,097,311
TOTAL			10,747,334	2,282,720	1,318,808	14,348,862	10,843,684	1,757,707	1,139,865	13,741,255

En garantie de l'exécution des engagements qui incombent au réassureur, ce dernier constitue entre les mains de la cédante le dépôt prévu par les conditions particulières du traité de réassurance. Ce dépôt est effectué en espèces et les sommes qui en découlent sont rémunérées aux conditions particulières du traité de réassurance (avec imputation des produits au compte courant du réassureur). Pour le cas de la COTUNACE, le taux du dépôt pour provision pour primes non acquises, tel que fixé par les traités de réassurance, est de 36%, et le taux d'intérêt applicable est de l'ordre de 1% depuis l'année 2012. Par ailleurs, les dépôts au titre des provisions pour sinistres en suspens sont déterminés par année de compétence et par référence au taux de rétention correspondant.

NOTE N°15 : DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE DIRECTE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Assurés - provision frais contentieux	1,623,072	1,608,639
Assurés - avances sur primes créditeurs	514,179	524,345
Assurés - recours sur sinistres	694,182	694,182
Assurés - recouvrement avant indemnisation	54,242	86,501
Assurés - primes en attente d'affectation	98,537	99,332
Assurés - compte d'indemnisation		
Assurés - recouvrement contentieux assistance	306,506	293,648
TOTAL (EXPORT)	3,290,718	3,306,647
Assurés - provision frais contentieux	21,465	8,278
Assurés - Participation bénéficiaire	5,108	88,066
Assurés - recours sur sinistres	13,896	17,030
Assurés -recouvrement direct		2,366
Assurés - compte courant agent généraux		
Assurés - compte d' indemnisation		
TOTAL (LOCAL)	40,469	115,740
TOTAL	3,331,187	3,422,387

Les dépôts de garantie correspondent aux montants retenus de 3% à 5% dans le cadre de l'indemnisation pour couvrir les frais de recours à engager par la COTUNACE.

Les dépôts et cautionnements sont reçus des assurés à la conclusion des contrats. Ils sont ensuite restitués à la résiliation desdits contrats ou, le cas échéant, compensés avec les impayés des assurés (primes...).

Les soldes créditeurs des clients portent essentiellement sur des avances sur primes (souvent, relatives à des polices individuelles) et à des reliquats de dépôts non récupérés par les assurés (à la fin du contrat ou à la résiliation).

NOTE N°16 : DETTES NÉES D'OPÉRATIONS DE REASSURANCE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Part des réassureurs dans les créances subrogées :EXPORT	15,519,253	15,118,291
- Créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE	26,853,238	26,242,916
- Part de la COTUNACE (cf. Provision à l'actif)	-11,333,985	-11,124,626
Part des réassureurs dans les créances subrogées :LOCAL	10,555,926	7,153,141
- Créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE	16,900,988	11,344,093
- Part de la COTUNACE (cf. Provision à l'actif)	-6,389,340	-4,225,029
Soldes créditeurs des réassureurs EXPORT(cf. Note 8)	3,481,249	1,779,546
Soldes créditeurs des réassureurs LOCAL(cf. Note 8)	2,362,167	5,186,194
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises : (EXPORT)	793,333	379,932
- Primes commerciales	382,297	228,047
- Primes politiques	369,006	109,856
- Autres primes (SIACE, CIAGI)	42,029	42,029
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises : (LOCAL)	641,528	500,224
TOTAL EN DT	33,353,456	30,117,328

NOTE N°17 : AUTRES DETTES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Personnel :	985,322	834,502
- Primes à payer	596,321	529,402
- Congés à payer	382,182	305,063
- Rémunérations dues au personnel		
- Personnel - oppositions sur salaires	819	37
- Personnel - avance et acompte	6,000	
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités :	57,368	89,310
- Retenues à la source	3,598	3,598
- Autres impôts et taxes	10,116	8,105
- CNSS/CNRPS	599	2,967
- Assurance groupe	43,055	74,641
Créditeurs divers :	689,914	1,697,560
- Fournisseurs d'exploitation	645,464	1,551,710
- Tiers divers	2,262	97,413
- Fournisseurs d'immobilisations		
- Jetons de présence	42,188	48,438
Depôts et cautionnement reçus	649,906	635,411
Associés dividendes à payer	397,433	253,815
- Déclaration mensuelle	198,911	209,348
Impôts (IS)		
TOTAL (EXPORT)	2,978,855	3,719,947
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités :	1,016	1,016
- ETAT TFP		
- Assurance groupe	1,016	1,016
- TVA à reporter		
Créditeurs divers :	18,795	18,795
- Jetons de présence (ATRADIUS)	18,795	18,795
- Fournisseurs d'exploitation		
Impôts (IS)	183,609	367,218
TOTAL (LOCAL)	203,419	387,028
TOTAL	3,182,274	4,106,975

(COTUNACE)

NOTE N°18 : RESSOURCES SPECIALES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE) :		
<i>Solde en début de période</i>	55,456,523	50,303,933
- Placements	53,379,245	49,986,536
- Autres composantes	2,077,278	317,397
Variation	1,454,039	5,152,590
- Primes	1,618,917	3,209,368
- Commissions sur primes	-242,838	-481,405
- Sinistres réglés	-2,583,050	-1,539,302
- Récupérations sur sinistres	48,211	
- Frais de recours	-769	-17,105
- Provision pour frais de recours	70,954	96,206
- Produits financiers	4,043,263	5,409,108
- Frais généraux (divers)	-651	-879
- Récup Taxe payées/ primes FGRE		-23,402
- paiement dette FNG	-1,500,000	-1,500,000
Solde en fin de période (A)	56,910,562	55,456,523
- Placements	53,481,506	53,379,245
- Autres composantes	3,429,056	2,077,278
Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition (FGFEAE) :		
<i>Solde en début de période</i>	33,357,825	30,547,682
- Placements	28,452,768	25,845,000
- Autres composantes	4,905,057	4,702,682
Variation	-2,679,653	2,810,142
- Primes	70,181	78,077
- Commissions sur primes	-25,551	-22,730
- Sinistres réglés		
- Frais de recours	-1,017	-2,460
- Frais généraux (honoraires)	-77,310	-89,708
- Frais généraux (divers)	-79,545	-26,876
- Produits financiers	2,213,278	2,600,663
- Retour subvention banque mandiale	-4,779,689	
- Ecart de change		273,176
Solde en fin de période (B)	30,678,172	33,357,825
- Placements	30,594,318	28,452,768
- Autres composantes	83,854	4,905,057
TOTAL EN DT (A) + (B)	87,588,733	88,814,348

La COTUNACE est chargée de la gestion de deux fonds de garantie, à savoir le fonds de garantie des risques à l'exportation (FGRE) et le fonds de garantie de financement des exportations avant expédition (FGFEAE).

Les principes et méthodes comptables pour ces deux fonds.

Les primes émises, les indemnisations et les récupérations figurent dans le compte de résultat technique de la COTUNACE , saisie dans des comptes comptables autres que les comptes comptables de la COTUNACE.

Pour les frais de recours et les frais généraux sont comptabilisés dans le compte courant du fond qui existe dans le passif du bilan.

Chaque trimestre, on comptabilise les primes, indemnisations, récupérations cédées et la commission payée par les deux fonds au profit de la COTUNACE .Ces opérations figures aussi dans le compte de résultat technique.

Un décompte est transmis au service financier pour le transfert du solde dans les comptes bancaires des deux fonds.

Le solde existant dans ces comptes bancaires est placé. Ces placements sont comptabilises dans des comptes séparer des comptes de la COTUNACE, et figure dans l'actif du bilan.

Les revenus des placements sont comptabilisés dans le compte courant des fonds.

NOTE N°19 : PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Primes émises	Primes cédées	Primes nettes	Primes émises	Primes cédées	Primes nettes
Primes émises (EXPORT)	4,683,887	-2,238,881	2,445,006	3,578,369	-1,790,154	1,788,215
<i>Primes risque commercial :</i>	<i>4,576,956</i>	<i>-2,238,881</i>	<i>2,338,075</i>	<i>3,429,194</i>	<i>-1,790,154</i>	<i>1,639,040</i>
- Crédit court terme	4,238,652	-2,238,881	1,999,771	3,133,758	-1,790,154	1,343,604
- Minimum de primes	317,121	-	317,121	270,272	-	270,272
- Interruption de marché	15,220	-	15,220	15,488	-	15,488
- Prime AC Simple	5,962	-	5,962	9,675	-	9,675
- Prime Facultative	-	-	-	-	-	-
<i>Primes cautionnement</i>	<i>105,683</i>	<i>-</i>	<i>105,683</i>	<i>144,482</i>	<i>-</i>	<i>144,482</i>
<i>Primes caution</i>	<i>1,248</i>	<i>-</i>	<i>1,248</i>	<i>4,693</i>	<i>-</i>	<i>4,693</i>
Primes émises FGRE :	1,878,056	-1,878,056	-	3,199,446	-3,199,446	-
<i>Primes risque politique :</i>	<i>65,693</i>	<i>-65,693</i>	<i>-</i>	<i>73,306</i>	<i>-73,306</i>	<i>-</i>
- Crédit court terme	59,911	-59,911	-	66,161	-66,161	-
- Interruption de marché	5,783	-5,783	-	7,146	-7,146	-
<i>Primes risque commercial extraordinaire :</i>	<i>1,812,362</i>	<i>-1,812,362</i>	<i>-</i>	<i>3,126,140</i>	<i>-3,126,140</i>	<i>-</i>
- Crédit court terme	1,812,362	-1,812,362	-	3,125,073	-3,125,073	-
- Interruption de marché	-	-	-	1,067	-1,067	-
Primes émises FGFEAE :	70,192	-70,192	-	101,127	-101,127	-
Garantie des crédits de préfinancement	70,192	-70,192	-	101,127	-101,127	-
SOUS-TOTAL (EXPORT)	6,632,135	-4,187,129	2,445,006	6,878,942	-5,090,728	1,788,215
Primes émises (LOCAL)	7,334,685	-4,453,219	2,881,465	5,309,339	-3,170,676	2,138,663
TOTAL EN DT	13,966,819	-8,640,348	5,326,471	12,188,281	-8,261,404	3,926,877

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

(COTUNACE)

NOTE N°20 : VARIATION DE LA PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Variation de la provision brute : (EXPORT)	-52,419	493,136
- Constitution de la provision pour primes non acquises	-794,285	-741,867
- Libération de la provision pour primes non acquises	741,867	1,235,002
Variation de la provision brute : (LOCAL)	-383,344	41,344
- Constitution de la provision pour primes non acquises	-1,881,150	-1,497,806
- Libération de la provision pour primes non acquises	1,497,806	1,539,149
TOTAL	-435,763	534,479
Variation de la provision cédée : (EXPORT)	27,258	-256,430
- Constitution de la part des réassureurs dans la provision	413,028	385,771
- Libération de la part des réassureurs dans la provision	-385,771	-642,201
Variation de la provision cédée : (LOCAL)	233,840	-25,220
- Constitution de la part des réassureurs dans la provision	1,147,501	913,662
- Libération de la part des réassureurs dans la provision	-913,662	-938,881
TOTAL	261,098	-281,650
TOTAL EN DT	-174,665	252,829

**NOTE N°21 : PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES,
TRANSFERES À L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE**

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Provisions techniques (A)	30,528,298	29,837,830
Capitaux propres et provisions techniques (B)	79,838,038	73,863,234
Ratio : (A) / (B)	38.24%	40.40%
Produits des placements	6,107,609	10,234,332
Charges des placements	-270,428	-696,850
Reprises et corrections de valeurs sur placements	-466,656	
Produits des placements nets (C)	5,370,524	9,537,482
Produits des placements alloués (en DT) : (C)*Ratio	2,053,569	3,852,766

NOTE N°22 : AUTRES PRODUITS TECHNIQUES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Participation des assurés aux frais :	482,904	600,940
- Participation aux résultats de réassureurs	157,450	312,911
- Frais d'enquête et de surveillance	302,954	256,249
- Frais d'étude des dossiers	9,069	14,143
- Frais de recours	13,430	17,637
Produits techniques et assistance juridique	18,870	83,077
SOUS-TOTAL (EXPORT)	501,774	684,017
Participation aux résultats de réassureurs	-11,168	-8,002
Frais d'enquête et de surveillance	214,495	233,033
SOUS-TOTAL (LOCAL)	203,327	225,030
Autres produits technique		
TOTAL	705,100	909,047

NOTE N°23 : CHARGES DE SINISTRES

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
MONTANTS PAYES :	3,304,883	-2,755,989	548,894	2,773,672	-1,910,248	863,424
<i>Sinistres COTUNACE (export) :</i>	<i>770,044</i>	<i>-221,150</i>	<i>548,894</i>	<i>1,234,370</i>	<i>-370,946</i>	<i>863,424</i>
- Sinistre commercial CCT	398,393	-243,754	154,639	983,884	-448,257	535,628
- Sinistre commercial CAMEX	-	-	-	-	-	-
- Frais de gestion de sinistres	435,564	-	435,564	416,607	-	416,607
- Recours commercial CCT (récupération)	-63,912	22,603	-41,308	-223,300	77,311	-145,989
- Recours commercial CAMEX (récupération)						
- Décaissement pour participation bénéficiaire			0	57,179		57,179
<i>Sinistres FGRE :</i>	<i>2,534,839</i>	<i>-2,534,839</i>	<i>-</i>	<i>1,539,302</i>	<i>-1,539,302</i>	<i>-</i>
- Sinistres indemnisés	2,583,050	-2,583,050	-	1,539,302	-1,539,302	-
- Recours (récupération)	-48,211	48,211	-			-
<i>Sinistres FGFEAE :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
- Sinistres indemnisés			-			-
- Recours (récupération)			-			-
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES :	-1,670,309	830,077	-840,231	1,765,153	-1,093,898	671,254
- Constitution de provision pour sinistres en suspens	6,702,018	-3,828,743	2,873,275	8,372,326	-4,658,820	3,713,506
- Libération de provision pour sinistres en suspens	-8,372,326	4,658,820	-3,713,506	-6,607,174	3,564,922	-3,042,252
SOUS-TOTAL (EXPORT)	1,634,574	-1,925,912	-291,337	4,538,825	-3,004,146	1,534,679
<i>Sinistres COTUNACE (local) :</i>	<i>5,623,588</i>	<i>-3,370,388</i>	<i>2,253,200</i>	<i>3,707,591</i>	<i>-2,662,331</i>	<i>1,045,260</i>
- Sinistre commercial CCT	5,706,872	-3,459,804	2,247,068	3,722,119	-2,685,481	1,036,638
- Frais de gestion de sinistres	100,089		100,089	78,642		78,642
- Recours commercial (récupération)	-192,955	95,261	-97,694	-182,661	79,436	-103,225
- Décaissement pour participation bénéficiaire	9,582	-5,845	3,737	89,491	-56,286	33,205
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES :	2,223,710	-1,785,615	438,095	2,362,732	-1,357,630	1,005,102
- Constitution de provision pour sinistres en suspens	14,053,486	-9,122,009	4,931,476	11,829,776	-7,336,394	4,493,382
- Libération de provision pour sinistres en suspens	-11,829,776	7,336,394	-4,493,382	-9,467,043	5,978,764	-3,488,279
SOUS-TOTAL (LOCAL)	7,847,298	-5,156,003	2,691,295	6,070,323	-4,019,961	2,050,362
TOTAL	9,481,872	-7,081,915	2,399,958	10,609,148	-7,024,107	3,585,041

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

NOTE N°24 : Provision Pour risque en cours

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
- Constitution de la Provision Pour risque en cours	49,405	25,690	23,714			
- Libération de la Provision Pour risque en cours						
VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUE EN COURS (EXPORT)	-49,405	25,690	-23,714	0	0	0
- Constitution de la Provision Pour risque en cours	117,008	71,375	45,633			
- Libération de la Provision Pour risque en cours			0			
VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUE EN COURS (LOCAL)	-117,008	71,375	-45,633	0	0	0
TOTAL	-166,412	97,065	-69,347	0	0	0

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

NOTE N°25 : Provision Pour Participation Bénéficiaire

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
- Constitution de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	-	-	-	-	-	-
- Libération de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	-	-	-	-	-	-
VARIATION DE LA PROVISION POUR PARTICIPATION BENEFAICAIRE (EXPORT)	0	0	0	0	0	0
- Constitution de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	2,745,300	1,681,692	1,063,608	2,250,109	1,379,625	870,484
- Libération de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	2,250,109	1,379,625	870,484	1,947,178	1,194,838	752,341
VARIATION DE LA PROVISION POUR PARTICIPATION BENEFAICAIRE (LOCAL)	-495,192	-302,067	-193,125	-302,930	-184,788	-118,143
TOTAL	-495,192	-302,067	-193,125	-302,930	-184,788	-118,143

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

NOTE 26 : FRAIS D'ACQUISITION, D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Frais d'Acquisition Interne et Externe	2,001,185	1,596,335
Frais d'Administration Interne et Externe	1,522,274	1,178,794
Autres charges techniques pour frais de gestion Interne et Externe	2,291,286	2,560,967
Dotation créances douteuses	717,751	659,730
Autres charges techniques	5	167
TOTAL AUTRES CHARGES TECHNIQUES	3,009,042	3,220,864

NOTE: 26-1 TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES TECHNIQUES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Frais d'administration	Frais d'acquisition	Frais de gestion de sinistres	Autres charges techniques
Fourniture	112,885	21,829	38,709	9,496	42,851
Sous-traitance	71,013	19,827	13,149	3,904	34,133
Location	204,984	40,525	67,276	17,629	79,554
Entretien et réparation	24,587	2,526	10,042	1,099	10,920
Primes d'assurance	56,261	9,714	18,490	4,226	23,831
Etudes recherches et documentation technique	484,483	484,483			
Documentation générale et formation	35,309	11,134	6,170	2,582	15,423
Personnel extérieur à l'entreprise	96,129	13,988	25,884	6,085	50,172
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	243,878	20,756	4,020	126,896	92,206
Publicité, publications, relations publiques	155,066		58,359		96,707
Transports	43,207	8,542	14,181	3,716	16,768
Déplacements, missions, réceptions	811		212		599
Frais postaux et de télécommunications	59,075	10,969	20,963	4,976	22,167
Jetons de présence	105,208				105,208
Salaires et compléments de salaires	3,274,822	637,155	1,148,253	256,368	1,233,047
Congés payés	67,041	13,046	23,511	5,249	25,234
Charges sociales légales	645,856	125,684	226,502	50,571	243,100
Autres charges sociales	178,937	34,821	62,753	14,011	67,352
Impôts et taxes	262,898	22,210	187,900	9,240	43,548
Dotations aux amortissements et aux provisions	945,702	45,065	74,812	19,603	806,222
Total charges techniques	7,068,152	1,522,274	2,001,185	535,651	3,009,042

NOTE N°27 : Frais d'acquisition reportés

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
- Constitution des frais d'acquisition reportés	383,340	293,892
- Libération des frais d'acquisition reportés	293,892	315,180
VARIATION DES FRAIS D'ACQUISITION REPORTES	89,448	-21,289

NOTE N°28 : COMMISSIONS REÇUES DES REASSUREURS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Commissions reçues des réassureurs :	767,897	707,617
- Sur primes commerciales cédées	767,897	707,617
Commissions sur primes cédées au FGRE	281,410	480,340
Commissions sur primes cédées au FGFEAE	25,551	22,730
TOTAL (EXPORT)	1,074,858	1,210,686
Commissions reçues des réassureurs (LOCAL)	1,302,865	1,016,662
TOTAL	2,377,723	2,227,348

NOTE N°29 : PRODUITS DES PLACEMENTS (ASSURANCE NON VIE)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus des placements :	6,107,499	10,027,798
- Revenus des placements en comptes à terme	5,014,828	9,075,296
- Revenus des obligations et titres de créances négociables	690,356	362,857
- Revenus des actions et titres à revenus fixes	100,086	83,485
- Revenus des immeubles d'exploitation	191,037	181,940
- Revenus des immeubles hors exploitation	73,217	69,730
- Autres revenus de placements (depôts compte courant)	14,224	12,769
Sous total	6,083,749	9,786,077
- Gains de change / placement	23,751	241,721
Reprises de provisions sur placements	109	206,533
TOTAL	6,107,609	10,234,332

NOTE N°29-1 : VENTILATION DES CHARGES ET PRODUITS DES PLACEMENTS

	AU 31/12/2021
Revenus des placements immobiliers	264,254
Revenus des placements en comptes à termes	5,029,052
Revenus des obligations et titres de créances négociables	690,356
Revenus des actions et titres à revenus fixes	100,086
Autres revenus financiers	23,751
Reprises de corrections de valeur sur placements	109
TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS EN DT	6,107,609
Charges d'intérêts	264,527
Corrections de valeurs sur placements (dotations...)	466,656
Pertes provenant de la réalisation des placements	5,902
Autres frais financiers	
TOTAL DES CHARGES DES PLACEMENTS EN DT	737,085

NOTE N°30 : AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Autres produits non techniques		
- STAR	31,469	26,535
- Assurance départ retraite	34,524	10,729
- Vente véhicule de service		
- Récupération (CNAM et assurance voiture)		2,087
- Profit exceptionnel	0	9,116
- Autres	4,129	0
TOTAL	70,123	48,468
Apurement assurés créditeurs		1,495
Profit de change	27,120	
Reprise sur provision pour risque et charge		182,197
TOTAL	97,243	232,160

NOTE N°31 : CHARGES DE PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt :	264,527	448,652
- Intérêts des dépôts des réassureurs	145,481	140,999
- Intérêts bancaires	119,046	307,653
Corrections de valeurs sur placements :	466,656	1,776
- Dotations aux amort. des immeubles de placement		
- Dotations aux provisions sur placements	466,656	1,776
Pertes provenant de la réalisation des placements :	5,902	246,422
- Pertes de change	5,902	246,422
TOTAL	737,085	696,850

NOTE N°32 : TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	Exercice clos le 31 décembre 2021
Bénéfice comptable avant impôt	4,420,324
Réintégrations :	2,528,885
-Provision pour risque et charge	0
- charge d'impôt (retenue à la source libératoire)	1,098,918
- Provisions pour dépréciation des clients	856,807
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	376,188
- Provisions pour dépréciation des actions non cotées	90,468
- Charges non déductibles de l'exercice :	22
- Pénalité de retard	22
- Retenues à la source supportées (non résidents)	0
- Taxes de voyages	0
- Pertes de change latents	29,475
- Gains de change latents	77,007
Déductions :	5,834,530
-Reprise pour risque et charge	136,266
- Produit de placement soumis à la retenue à la source libératoire	5,494,589
- Reprises de provisions pour dépréciation des clients	2,790
- Reprises de provisions pour actions cotées	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des actions non cotées	109
- Pertes de change latents	77,197
- Gains de change latents	11,064
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes reçus)	86,489
- Revenus des dépôts en devises	26,025
Bénéfice fiscal avant imputation des provisions et déficits	1,114,678
Provisions depreciations des actions cotees en bourse	557,339
<i>Bénfice fiscal apres imputations des provisions</i>	557,339
Réinvestissements exonérés	
Bénéfice imposable	557,339
Impôt sur les sociétés 35%	195,069
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE 3%	16,720

NOTE N°33 : NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Notes 33.1.

L'engagement souscrit par la COTUNACE dans le cadre des contrats courants d'affaires est réparti selon qu'il s'agit d'un risque commercial ou d'un risque non commercial (risque politique) sur un acheteur privé ou d'un risque lié à un acheteur public. Le risque commercial est généralement couvert par la COTUNACE . Il peut être également co-assuré à titre exceptionnel avec le FGRE.

Il en découle un engagement théorique, correspondant à la somme des couvertures accordées par acheteur, et un engagement effectif correspondant à la somme des capitaux assurés (expéditions déclarées par les assurés et acceptées par la COTUNACE). Ce dernier est retenu comme étant l'engagement réel de la COTUNACE et s'ajoute, par conséquent, aux autres engagements hors bilan.

Les engagements réels sont déterminés compte tenu d'une période de garantie contractuelle de 180 jours ou d'une période plus courte en cas de disponibilité de l'information sur le règlement des acheteurs (cas du client Groupe Chimique Tunisien). Ainsi, les engagements présentés à la date de clôture de l'exercice pourraient être effectivement moins importants.

Dans l'évaluation de l'engagement souscrit au titre des CCA, il est tenu compte également des suspensions des garanties, dont la date d'effet est antérieure à la date de clôture de l'exercice.

Notes 33.2.

Comme pour les CCA, les engagements souscrits au titre des polices individuelles pour couvrir des risques commerciaux et non commerciaux ne sont pas cumulatifs. Il s'agit souvent de la même couverture et des mêmes expéditions. Dans ce cadre, l'engagement souscrit est quasi-définitif du moment qu'il s'agit généralement d'une opération ponctuelle d'exportation ou d'un contrat ferme dont la réalisation s'étale dans le temps.

Notes 33.3.

Les contrats CAMEX peuvent couvrir tout type de risque d'impayé (RC, RNC, AP). Les garanties accordées dans ce cadre couvrent généralement les risques liés à l'acheteur et complètent, parfois, les risques liés à l'assuré (risque de non performance et de non remboursement du crédit de préfinancement) couverts par des certificats de garantie sur le FGFEAE.

Notes 33.4.

L'engagement souscrit par la COTUNACE dans le cadre du cautionnement, est évalué sur la base des sommes garanties à la Douane, portées sur les certificats demeurant en vigueur au 31 décembre 2021.

Notes 33.5.

L'engagement souscrit par la COTUNACE au titre des cautions accordées dans le cadre du régime d'admission temporaire (ATA) est évalué, à la date de clôture, compte tenue d'une durée de validité de 33 mois, prévue par les contrats. Toutefois, le certificat de couverture émis peut prévoir une durée plus courte.

Notes 33.6.

L'engagement souscrit par la COTUNACE, au nom du FGFEAE, dans le cadre des certificats accordés aux banques pour garantir le remboursement des crédits à l'export octroyés à leurs clients exportateurs, est évalué en fonction du montant des dits crédits couverts par les certificats et non encore remboursés.

État récapitulatif des placements

Au 31/12/2021

62

	<u>Valeur</u>	<u>Valeur</u>	<u>Juste</u>	Plus ou moins-value latente:
	<u>brute:</u>	<u>nette:</u>	<u>valeur:</u>	
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	16,368,520.794	14,140,024.454	18,276,061.120	4,136,036.666
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2,792,829.853	1,612,572.763	1,666,437.543	53,864.780
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM	1,300,760.000	1,210,291.760	1,210,291.760	
Obligations et autres titres à revenu fixe	14,550,668.000	14,550,668.000	14,550,668.000	
Prêts hypothécaires	73,927.524	73,927.524	73,927.524	
Autres prêts et effets assimilés	58,559.695	58,559.695	58,559.695	
Dépôts auprès des entreprises cédantes	131,824,000.000	131,824,000.000	131,824,000.000	
Autres dépôts	323,124.857	323,124.857	323,124.857	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
Total	167,292,390.723	163,793,169.053	167,983,070.499	4,189,901.446
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	30,528,297.600	30,528,297.600	30,528,297.600	
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	0.000	0.000	0.000	

**Provisions pour sinistres à payer
Au 31/12/2021**

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	3,215,204.912	1,733,934.152	0.000		
Provisions pour sinistres	2,319,700.063	5,419,247.655	5,573,481.247		
total charges des sinistres	5,534,904.975	7,153,181.807	5,573,481.247		
Primes acquises	12,134,046.637	14,884,326.830	15,617,266.358		
% sinistres / primes acquises	45.61%	48.06%	35.69%		

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	3,439,774.585	3,941,616.786	1,942,148.774	0.000	
Provisions pour sinistres	2,892,625.236	3,975,060.094	7,958,028.781	3,110,238.228	
total charges des sinistres	6,332,399.821	7,916,676.880	9,900,177.555	3,110,238.228	
Primes acquises	12,134,046.637	14,884,326.830	15,617,266.358	12,699,794.091	
% sinistres / primes acquises	52.19%	53.19%	63.39%	24.49%	

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N					
Règlements cumulés	3,439,774.585	4,063,410.579	5,818,335.638	1,231,690.967	0.000
Provisions pour sinistres	1,313,348.877	4,725,928.165	5,825,048.197	3,864,276.705	3,126,295.728
total charges des sinistres	4,753,123.462	8,789,338.744	11,643,383.835	5,095,967.672	3,126,295.728
Primes acquises	12,134,046.637	14,884,326.830	15,617,266.358	12,699,794.091	13,531,056.575
% sinistres / primes acquises	39.17%	59.05%	74.55%	40.13%	23.10%

Ventilation des charges et des produits des placements
AU 31/12/2021

	revenus et frais financiers		
	<u>concernant les</u>	<u>autres revenus</u>	
	<u>placements dans</u>	<u>et</u>	<u>Total:</u>
	<u>des entreprises</u>	<u>frais financiers:</u>	
	<u>liées et avec lien</u>		
	<u>de participations:</u>		
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles		264,254	264,254
1.2 Parts et actions de société immobilière			0
	0	264,254	264,254
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie			0
2.2 Emprunts obligataires		690,356	690,356
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse			0
2.4 Parts et actions dans les OPCVM			0
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF			0
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		100,086	100,086
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		5,029,052	5,029,052
2.8 Contrats en unités de comptes			0
2.9. Autres		23,751	23,751
	0	5,843,245	5,843,245
3. Autres placements		109	109
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			0
Total produits des placements	0	6,107,609	6,107,609
Intérêts		264,527	264,527
Frais externes		472,558	472,558
Autres frais			0
Total charges des placements	0	737,085	737,085

Résultat technique par catégorie d'assurance NON-VIE

Au 31/12/2021

	Crédit-Caution	Crédit-Caution
Primes acquises	13,531,056.575	13,531,056.575
Primes émises	13,966,819.225	13,966,819.225
Variation des primes non acquises	435,762.650	435,762.650
Charges de prestations	8,687,984.664	8,687,984.664
Prestations et frais payés	8,928,471.088	8,928,471.088
Charges des provisions pour prestations diverses	-240,486.424	-240,486.424
Solde de souscription	4,843,071.911	4,843,071.911
Frais d'acquisition	1,911,736.556	1,911,736.556
Autres charges de gestion nettes	3,826,215.052	3,826,215.052
Charges d'acquisition et de gestion nettes	5,737,951.608	5,737,951.608
Produits nets de placements	2,053,569.431	2,053,569.431
Participation aux résultats	495,191.832	495,191.832
Solde financier	1,558,377.599	1,558,377.599
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	8,379,250.498	8,379,250.498
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	6,126,377.014	6,126,377.014
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	1,052,602.896	1,052,602.896
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	302,067.018	302,067.018
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	2,377,723.445	2,377,723.445
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1,479,519.875	1,479,519.875
Résultat technique	2,143,017.777	2,143,017.777
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	2,675,435.272	2,675,435.272
Provisions pour primes non acquises ouverture	2,239,672.622	2,239,672.622
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	20,755,503.213	20,755,503.213
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	20,202,101.839	20,202,101.839
Autres provisions techniques clôture	7,097,359.115	7,097,359.115
Autres provisions techniques ouverture	7,396,056.081	7,396,056.081
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		0.000

**Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers NON-VIE**

Au 31/12/2021

	RACCORDEMENT
Primes acquises	
Primes émises	NOTE N° 19
Variation des primes non acquises	NOTE N° 20
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	NOTE N° 23
Charges des provisions pour prestations diverses	NOTE N° 23,24 ET 13-3
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	NOTE N°26 ET 27
Autres charges de gestion nettes	NOTE N°22 ET 26
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	NOTE N° 21
Participation aux résultats	NOTE N° 25
Solde financier	
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	NOTE N° 19 ET 20
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	NOTE N° 23
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	NOTE N° 23 ET 24
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	NOTE N° 25
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	NOTE N° 28
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

<p style="text-align: center;">RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2021</p>
--

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

I- Rapport sur l'audit financier :

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 31 Mai 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat technique non vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principes et méthodes comptables les plus pertinents.

Ces états financiers, qui annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan de **226.641.855 dinars** un bénéfice net de **4.208.535 dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont

été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

TijaniChaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2021

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2021

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2021 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2021

Un contrat de location a été signé en 2013, suivi de ses avenants en 2015, entre la COTUNACE et le Comité Général des Assurances « CGA ». En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la COTUNACE figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne les parties suivantes de l'immeuble sis au 7 rue Elles à Montplaisir :

- Les 1er, 4ème et 5ème étages à partir du 01 juillet 2015 pour un montant de loyer annuel de 43.500 dinars hors TVA (soit 10.875 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.
- Un appartement au RDC à partir du 01 mai 2015 pour un montant de loyer annuel de 7.380 D hors TVA (soit 1.845 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations, rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus, conclues antérieurement et qui sont en cours en 2021 à l'exception du contrat de location signé avec le Comité Général des Assurances « CGA » et qui a été modifié en 2015 comme il est indiqué dans le paragraphe précédent.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la COTUNACE au titre de l'exercice 2021, conformément à la décision du conseil d'administration en date du 20 décembre 2013, se détaillent comme suit :

- Un salaire brut annuel de 122.731DT (soit le salaire net mensuel est 5.500 D)
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- Une prime annuelle fixée par le conseil d'administration. La prime de 2020 attribuée en 2021 a été fixée à un montant brut de 31.357 dinars (soit un montant net de 19.800 D).

2- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence. L'assemblée générale du 31 Mai 2021 a décidé de servir un montant net de 5.000 DT pour chaque membre. Les jetons de présence constatés dans les charges en 2021 totalisent un montant de 47.500DT.

3- Les membres du comité permanent d'audit perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31 Mai 2021 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence constatés dans les charges en 2021 totalisent un montant de 7.500 DT.

4- Les membres du comité des placements perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31 Mai 2021 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence constatés dans les charges en 2021 totalisent un montant de 11.667 DT.

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales avec les sociétés de réassurance membres du conseil d'administration.

Tunis le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant